

Zeitschrift: L'Afrique explorée et civilisée
Band: 12 (1891)
Heft: 6

Artikel: Conférences anti-esclavagistes libres en Belgique
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-134183>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONFÉRENCES ANTI-ESCLAVAGISTES LIBRES EN BELGIQUE

Après la conférence tenue par les délégués des puissances à Bruxelles en 1889-1890, et le congrès des sociétés privées convoqué à Paris en 1890 par Mgr Lavigerie, Bruxelles a vu de nouveau se réunir, à l'appel du comité anti-esclavagiste de Belgique, des assemblées auxquelles des orateurs de divers pays ont rappelé le devoir d'appuyer les gouvernements dans l'exécution des décisions de la conférence susmentionnée. Comme le dit très bien M. Sylvain Benito, écrivain d'Haïti, « les puissances auront beau édicter des lois protectrices, ces lois seront de nul effet tant que leur objet n'aura pas trouvé une sanction préalable dans les mœurs. Ce qui importe pour le succès d'une telle cause, c'est de la rendre populaire. Il faut que l'Europe, — ainsi que l'Amérique, ajouterons-nous, — se pénètre de cette idée réparatrice, qu'il y a pour elle un devoir de justice autant que de charité, à travailler au relèvement de la race noire. Il y a des faits que l'on ne doit jamais se lasser de rappeler aux hommes. La grande injustice commise envers les noirs est de ce nombre. Il serait permis d'exagérer le tableau des épouvantables horreurs qui ensanglantent la terre désolée de la barbarie et de l'esclavage. Mais Livingstone l'a dit, le sujet ne permet pas qu'on exagère. » Et depuis plus de trente ans que le grand explorateur chrétien écrivait ces mots, le mal n'a fait qu'empirer sur beaucoup de points de l'Afrique centrale.

Ouvertes le 28 avril, au palais des Académies, sous la présidence de M. Melot, premier avocat général de la Cour de cassation et président de la Société anti-esclavagiste de Belgique, les conférences ont été, de la part de toute la population, de S. M. le roi jusqu'au plus humble habitant de Bruxelles, l'objet d'une sympathie qui confirme la parole d'un ami de l'œuvre appelant cette ville « le quartier général de la campagne anti-esclavagiste. » Après quelques mots du président pour exposer le but que s'était proposé la Société belge en organisant les conférences, Mgr Brincat, coadjuteur du primat d'Afrique, jeta un coup d'œil sur le passé pour constater les progrès de l'œuvre, et rappeler ce que la Belgique et son souverain ont déjà fait depuis 1875, et en particulier les grandes assises de la conférence de 1889-1890, et l'envoi du capitaine Joubert qui, depuis une dizaine d'années, défend contre les Arabes esclavagistes les établissements missionnaires romains du Tanganyika, et a rendu la liberté et la vie à des centaines d'esclaves ; pour relever

la race noire déshéritée, il n'a pas hésité à épouser une ancienne esclave. L'attachement de Mgr Brincat à l'œuvre anti-esclavagiste ne l'aveugle pas au point de lui faire croire au succès immédiat. Si l'abolition de l'esclavage est le but à atteindre, l'idéal à réaliser, il faut se garder d'aller trop vite ; à la poursuivre immédiatement, on risquerait de la faire avorter ou de la compromettre à tout jamais. La suppression de l'esclavage domestique en Afrique aura son jour, mais, pour le moment, il ne saurait être question que de la traite.

M. H. d'Ursel, membre de la Société anti-esclavagiste de Belgique, a ensuite donné lecture du rapport sur les travaux de la Société ; mentionné l'envoi de deux Belges, MM. Hinck et Ector, au secours du capitaine Joubert, à qui ils portent des vivres et des munitions pour deux ans, et annoncé que la Société belge fournira cent hommes et un million pour combattre la traite.

Après l'exposé de l'œuvre belge, M. le marquis Crispolti, membre du comité anti-esclavagiste de Rome, fit, dans une langue colorée, avec un accent vibrant et des gestes énergiques, un tableau saisissant des misères secourues sur le continent noir par ses compatriotes. Sans doute, pendant trop longtemps, les Italiens ont été indifférents à la question de l'esclavage, mais à la fin, ils ont compris qu'ils devaient entrer dans la ligue de la pitié et de la miséricorde. Le gouvernement italien a sévèrement réprimé l'esclavagisme dans ses possessions ; il a participé à la conférence de Bruxelles, mais n'a guère eu que du mépris pour les sociétés privées anti-esclavagistes. Celles-ci ne se sont pas découragées ; elles ont créé une agence à Tripoli pour surveiller les agissements des négriers, recueillir les esclaves fugitifs et soigner les malades ou les mourants abandonnés sur les routes des caravanes.

Mgr Stillemans, évêque de Gand, signala l'œuvre de la congrégation des Sœurs de Charité, commencée en 1888 à Quatrecht, avec quatre sœurs seulement, et comptant aujourd'hui vingt-cinq novices, que l'on a dû transférer à Gand. Huit d'entre elles sont prêtes à partir pour le Congo ; elles n'attendent que l'achèvement des installations destinées à les recevoir.

M. le prof. Ruffet, de Genève, exposa ce qui a été fait en Suisse, dans le passé et dans le présent, pour l'abolition de l'esclavage et de la traite. Dans le passé, en 1865, des comités formés dans plusieurs villes recueillirent de l'argent en faveur des esclaves affranchis aux États-Unis ; les femmes préparèrent des vêtements, et le sou pour les affranchir fut constitué. Dix ans plus tard, à l'appel de S. M. le roi des Bel-

ges, un Comité national suisse africain se fonda à l'instar de ceux qui se constituaient en France, en Belgique, en Allemagne, en Italie, en Espagne, en Portugal, etc. Jusqu'en 1888, il recueillit des souscriptions dont le produit était versé dans la Caisse de l'Association internationale africaine. Plus récemment, une Société anti-esclavagiste mixte, sans caractère confessionnel, se constitua, à la suite du mouvement créé par le cardinal Lavignerie. Malheureusement, la propagande active faite par elle en Suisse rencontra l'opposition de la ligue des préjugés, des égoïsmes, des étroitesse religieuses, et après une lutte de deux ans, la Société anti-esclavagiste suisse dut se dissoudre, mais avec l'espoir de se reconstituer sur des bases plus pratiques et plus durables. M. Ruffet a eu des mouvements très pathétiques en parlant de l'œuvre accomplie par la Conférence anti-esclavagiste de Bruxelles qui a promulgué les droits et les devoirs des Puissances européennes sur la terre d'Afrique, et en montrant l'esprit de charité chrétienne dont se sont inspirés des hommes d'une rare valeur, appartenant aux races les plus civilisées, pour exprimer leur amour en faveur de races abaissées, croupissant dans l'ignorance et dans la misère, depuis longtemps opprimées, exploitées, et proclamer hautement le désir de les défendre et de les élever jusqu'à eux. Enfin, M. Ruffet, rappelant un mot recueilli par lui de la bouche de Stanley, a caractérisé la part que la Suisse pourrait prendre dans l'œuvre de libération des noirs : la *propagande* auprès des nations et des églises protestantes encore indifférentes. « La délivrance de l'Afrique des maux de l'esclavage exigera de longues années ; mais si l'avenir est à Dieu, le travail d'aujourd'hui est à nous ; à nous d'y entrer sans retard ; avec l'espoir que les deux grandes chrétientés catholique et protestante, après avoir travaillé avec une noble émulation au relèvement des noirs, pansé les mêmes blessures, consolé les mêmes douleurs, essuyé les mêmes larmes, verront les mains de leurs enfants se rencontrer, et leurs membres ne plus former qu'un même troupeau sous la houlette du seul Berger. »

Au début de la séance du second jour, M. L. Delmer, secrétaire de la Société, rédacteur du *Mouvement anti-esclavagiste*, lut un rapport retraçant la lutte pour la liberté contre l'esclavage, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Après quoi, M. Sylvain Benito représentant d'Haïti, donna lecture d'un mémoire sur l'évolution de la race nègre. S'il y avait eu dans l'Assemblée des personnes doutant de la possibilité pour les noirs d'entrer dans le courant de la civilisation, la parole de l'orateur mulâtre, au regard rayonnant, au timbre agréable,

au débit entraînant, eût bien vite dissipé leurs doutes. Sans contester la supériorité actuelle de la race blanche sur la race noire, il n'estime pas que la différence doive subsister toujours. Il compte sur l'hérédité de l'éducation progressive pour corriger les effets de l'atavisme nègre et redresser jusqu'à la civilisation une race qui n'a pas dit son dernier mot. A cet égard les progrès des nègres américains et haïtiens lui paraissent significatifs. Il a eu un ingénieux développement sur l'affinement du sentiment de la justice influencé dans l'âme du nègre par une longue habitude de la douleur; et en a conclu que rien ne serait plus facile que de s'attacher une population aussi aimante, que la sympathie et l'instruction relèveront de sa déchéance. A la vieille devise : Homo homini lupus, M. Sylvain Benito voudrait substituer l'aphorisme : « l'homme est une providence pour l'humanité. » Il promet que si jamais la race nègre tient à son tour le flambeau de la civilisation, elle n'usera pas de représailles. Dans une péroraison très applaudie, il exprima l'espoir que l'appel des Sociétés anti-esclavagistes serait entendu.

La place dont nous disposons ne nous permet pas de parler en détail des discours de M. Cambier, missionnaire belge au Congo, sur *l'Esclavage dans l'intérieur de l'Afrique*; de M. le capitaine Roget, *Cannibalisme et esclavage*; de M. Louis Sorela, officier de la marine espagnole, le *Mouvement anti-esclavagiste*; de M. Jules Leclercq, président de la Société royale belge de géographie, *l'Esclavage aux portes de l'Europe*; de M. le pasteur Rochedieu, la *Mission des peuples civilisés*; de M. Malfray, supérieur des Pères blancs, de Woluwe Saint-Lambert; de M. Paolo Longo, pasteur à Milan, sur les *Explorations africaines*; de M. le curé B. Brouwers, d'Amsterdam, la *Hollande et la Belgique dans l'anti-esclavagisme*; de M. Lefèvre-Pontalis, membre de l'Institut de France, sur *l'Organisation et la mission des Frères du Sahara*; du commandant Cameron, sur *l'Esclavage en Afrique*; du capitaine Storms, sur le même sujet. Au moins voulons-nous donner à nos lecteurs communication des lignes dans lesquelles M. le professeur Ruffet a transmis au *Journal de Genève* les impressions que lui ont laissées ces derniers orateurs.

« Nous avons vu ou entendu à la tribune les capitaines Storms et Roget, et le père Cambier. Les uns et les autres pleinement d'accord avec le commandant Cameron, qui a été l'objet de chaudes ovations, renoncent à dépeindre les souffrances de la race noire. Ils ont eu d'éloquents et persuasifs accents pour flétrir les horreurs de la traite et les ravages accomplis par les Arabes; mais ce qui leur paraît plus grave

encore, c'est que, sous la pression de l'insécurité, sans cesse en danger de perdre, non seulement ses biens, mais sa personne ou sa vie, le nègre en est venu, dans tout le bassin du Congo, à se faire lui-même chasseur d'hommes. Encouragés par la facilité avec laquelle leurs ennemis les tuent ou les capturent après leur avoir enlevé tout ce qu'ils possèdent, les survivants de ces abominables carnages s'engagent à la suite des brigands qui les ont dévalisés pour reconstituer sur les autres les biens qu'ils ont perdus. Si l'on ne se hâte donc d'y mettre un terme, ne fût-ce que par pur intérêt mercantile ou politique, le moment viendra bien vite où les magnifiques provinces de l'Afrique équatoriale, que le nègre seul peut cultiver, seront devenues un désert. Le capitaine Storms, qui a vécu pendant quatre années dans le contact constant des tribus africaines, seul blanc au milieu de multitudes de noirs, ne se lassait pas de nous dire ce qu'il y a d'attrayant dans ces natures nègres. Il partage à cet égard la nostalgie de l'Afrique qui a engagé Émin pacha à s'y enfoncer de nouveau, plutôt que de venir jouir des bienfaits de la civilisation. « Je n'ai jamais eu là-bas la nostalgie de l'Europe », nous disait-il, « mais celle de l'Afrique me poursuit. »

« Ce n'est pas seulement l'attrait de ces pays du soleil, de la plénitude de vie dont on jouit, c'est encore le contact avec le nègre, enfant dans toute la force du terme, avec ses défauts et ses qualités, et qu'il ne faudrait amener que lentement et par la voie pratique aux privilèges de la civilisation. Les idées de liberté, de fraternité, de solidarité les grisent. Elles font sur eux l'effet d'un toxique; d'un bond, ils en saisissent les dernières conséquences. Les nègres sont plus intelligents qu'on ne le suppose. Une fois pénétrée, cette couche obscure qui provient de l'ignorance, ils s'emparent avec passion des principes élevés qu'on leur révèle, mais pour en user en sauvages, en gens encore incapables d'employer sagement et généreusement les biens qu'on leur apporte. Ils deviennent très vite grossiers, impertinents, insubordonnés. Le capitaine Storms estime qu'il importe de venir avant tout aux nègres avec des idées pratiques, de leur enseigner d'abord des métiers, tout ce qui pourra contribuer à les affranchir des marchands arabes, tout ce qui servira à en faire des hommes appliqués au travail et au devoir. Le père Cambier, qui dirige, à côté de sa mission, un vaste asile agricole pour les enfants noirs, en parle aussi avec le plus grand amour. On rencontre souvent chez les enfants de cette race persécutée des qualités qui égalent, si elles ne les surpassent parfois, celles de nos enfants blancs. Et puis, c'est le commandant Cameron qui l'assurait avec beaucoup d'humour, on s'habitue

très vite aux figures des noirs. On finit par les trouver moins laids, beaux même, et, du reste, il y a parmi les jeunes filles de vrais types de beauté. « Quand je suis revenu en Europe, » disait le commandant anglais, « j'ai dû rapprendre à trouver bien les gens de ma race. » Tout compte fait, sauf la couleur, il y a moins d'inégalité qu'on ne le suppose au point de vue de la beauté entre les blancs et les noirs. C'est le cas de se rappeler que tous les goûts sont dans la nature. Cameron a fortement impressionné son auditoire par l'accent sérieux de sa parole. Ce n'est pas un coureur d'aventures. Il a fait œuvre de chrétien en faisant œuvre d'explorateur. Aussi estime-t-il qu'il faut employer tous les moyens d'action en vue du grand but à atteindre, le relèvement et l'affranchissement des nègres. Il ne préconise l'emploi des armes que comme moyen défensif. Il voudrait voir à côté du missionnaire, ministre de paix et de charité, le soldat, qui n'aurait d'autre mission que de le protéger. Du reste, officiers et missionnaires admirent peu les grands explorateurs qui, sans calculer la dépense, accomplissent des miracles, mais laissent après eux trop souvent la colère ou la dégradation.

« En dehors des conférences proprement dites, l'éloquence des orateurs a eu un libre cours dans deux banquets, l'un plus intime, offert aux seuls délégués étrangers, l'autre, public, dans la salle de la Grande Harmonie, où l'on pouvait voir assis côte à côte et s'entretenant non seulement avec la plus parfaite urbanité, mais avec la plus grande cordialité, de hauts dignitaires de l'Église de Rome et des ministres protestants, des libéraux et des conservateurs belges, et dans tous les toasts, une même pensée s'est exprimée sous mille formes, et, par la bouche de M. Guillery, ancien président de la Chambre des représentants, avec une chaleureuse éloquence, c'est que rien n'enrichit, n'élève, ne rapproche comme la charité. Ah! qui sait si la cause des noirs, en mettant en contact des hommes hostiles les uns aux autres sur d'autres terrains, n'amènera pas plus de justice et de fraternité. Le roi des Belges a voulu donner au congrès une marque de sympathie. Il a réuni au palais les délégués étrangers, il s'est entretenu avec chacun d'eux, a eu pour tous une parole éclairée et sympathique et a exprimé sa joie de ce que la Belgique avait été choisie pour centre de la grande œuvre anti-esclavagiste. Une fort belle cantate, œuvre d'un compositeur distingué de Bruxelles, M. Alfred Tilman, et dont les paroles étaient dues au vaillant secrétaire du comité belge, M. Louis Delmer, a été exécutée à la fin du congrès. On aimait à entendre répéter le refrain :

Peuple déshérité,
Dans ton dur esclavage
Arme-toi de courage,
Nous défendrons tes droits au cri de : « Liberté ! »

Trois jeunes Congolais de la tribu des Bangalas, porteurs d'une magnifique gerbe de fleurs, sont venus la déposer devant le commandant Cameron. On aimait à y voir un symbole des succès promis à l'œuvre anti-esclavagiste. Le congrès libre de Bruxelles marquera certainement un pas nouveau dans la voie tracée avec tant de sûreté par les congrès officiels. Les représentants des puissances n'ont d'ailleurs pas cessé de donner à la Conférence des preuves de leur intérêt.»

NOUVEAUX RENSEIGNEMENTS SUR LA MISSION CRAMPEL

M. Harry Alis, du *Journal des Débats*, a reçu des nouvelles de la mission Crampel, datées du 1^{er} janvier. Après avoir traversé le pays des Langouassis, qui borde l'Oubangi, la mission était arrivée chez les Dapouas et était sur le point de prendre contact avec les musulmans du Baghirmi. Une lettre antérieure de Paul Crampel n'est pas parvenue en France ; en revanche, il en est arrivé une à la Société de géographie commerciale, d'une des personnes qui ont accompagné la mission, renfermant, sur le Haut-Oubangi, d'intéressants renseignements qui complètent l'article que nous avons publié (p. 119-124).

« Le point d'où a été écrite la dernière lettre de Crampel, » dit le correspondant, « est à cinq journées du village de Sounda, près duquel les Arabes ont un camp permanent occupé de trois mois en trois mois. Il a vu dans cette région des marchandises en tout semblables à celles qu'a décrites Nachtigal, des étoffes pareilles à celles que fabriquent les indigènes du Haut-Niger, et des perles rouges. Des natifs l'ont salué à la manière arabe, le nommant « cherifi. » L'un de ses hommes d'escorte, Bambara d'origine, a eu un succès prodigieux : les longues cicatrices dont ses joues sont tatouées étaient des marques connues, beaucoup de Haoussas en ayant de semblables. A l'heure du « Salam » que nos plus vieux Sénégalais font religieusement, il fallut presque se fâcher pour faire comprendre que nous n'avions rien de commun avec ces gens venant du nord. Ces indices prouvent qu'il existe un trafic suivi entre les populations du bassin du Haut-Oubangi et les gens du nord. Ceux-ci